



BILAN

Contrat Local de Santé (CLS)
du **Pays des Vosges Saônoises**
2012 - 2015



BILAN

Contrat Local de Santé (CLS)
du **Pays des Vosges Saônoises**
2012 - 2015

Mot des Présidents

Depuis plusieurs années, l'amélioration de la qualité de vie des habitants du Pays des Vosges Saônoises est une priorité pour les élus. Ils ont ainsi contribué à la réalisation de nombreuses actions de prévention, lutté contre la désertification médicale et travaillé au développement d'une offre de soins diversifiée.

Il était donc tout naturel que le rapprochement avec l'Agence Régionale de Santé et la Mutualité Sociale Agricole s'effectue. Le Contrat Local de Santé 2012 - 2015 a ainsi été élaboré. Cet outil de proximité a permis d'associer les acteurs locaux et de consolider des partenariats, tout en mobilisant des moyens nouveaux et en créant de nouvelles relations entre les partenaires.

Cette étroite collaboration trouve son prolongement dans une nouvelle contractualisation pour les années à venir. Ce qui permet de renforcer et développer l'action du Pays des Vosges Saônoises dans le domaine de la santé. La volonté des élus est ainsi à la hauteur des enjeux, qui sont considérables, pour le bien être et la santé de nos concitoyens.

Thierry Bordot

Président du Pays des Vosges Saônoises
Maire de Saint-Loup-sur-Semouse

Le CLS du Pays des Vosges Saônoises avait une double ambition, d'une part de construire une réflexion partagée avec le Pays et la MSA qui conçoivent la dimension globale des besoins spécifiques de la population, tandis que l'ARS porte la dimension santé publique et, d'autre part d'être un outil de déclinaison transverse du Projet Régional de Santé, articulés avec les démarches locales de santé.

Au terme de ces trois années, on peut souligner une véritable logique de co-construction souhaitée avec le Pays des Vosges Saônoises, les partenaires et les opérateurs. La mise en œuvre du CLS a mobilisé de nombreux acteurs dont on peut se féliciter du niveau de coordination. Ce contrat incarne bien la dimension intersectorielle de la politique régionale de santé en associant de nombreux acteurs dépassant le champ strict de la santé tels que les acteurs de l'Éducation nationale, de la cohésion sociale, de la politique de la ville. Cette contractualisation a permis d'ancrer les partenariats nécessaires pour travailler de concert sur le territoire à la réduction des inégalités de santé.

Le présent document est la preuve que les équipes chargées de la mise en œuvre du CLS ont eu le souci constant, dans son suivi, de mesurer l'impact de ses actions.

Ainsi la dynamique de territoire qui s'est consolidée sur le Pays pour faire face aux besoins de la population en matière de santé explique la volonté conjointe qui conduit, aujourd'hui, le Pays et l'ARS à s'inscrire dans une démarche de renouvellement du CLS.

Le prochain CLS conservera cette dynamique construite entre les acteurs sur le territoire du Pays des Vosges Saônoises. L'ARS aura un rôle de facilitateur pour développer les synergies, conjuguer avec les partenaires institutionnels les politiques de santé à décliner sur les territoires. Les travaux engagés sur ce territoire devront mettre en œuvre les orientations stratégiques de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté, qui sont de renforcer les actions de prévention pour agir au plus tôt sur les comportements favorables à la santé, d'organiser la santé autour des patients et en garantir l'égal accès, d'enrichir la démocratie en santé, dans un souci d'efficacité.

Ce contrat local de santé à venir s'inscrit dans le sens de la loi de modernisation de notre système de santé qui accorde une importance particulière au développement des parcours de santé et à la territorialisation de notre action pour faire évoluer le système de santé.

Christophe Lannelongue
Directeur général
ARS Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 2012, l'ARS, le Pays des Vosges Saônoises et la MSA Franche-Comté travaillent main dans la main à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé du Pays des Vosges Saônoises visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ; CLS qui s'est achevé en fin d'année 2015.

Compte tenu de la spécificité rurale du territoire, la MSA FC se devait de s'impliquer aux côtés de l'ARS et des collectivités afin de faire bénéficier le CLS de notre expertise des territoires ruraux ou en matière de santé publique, de notre réseau institutionnel avec l'ensemble des partenaires, de notre maillage territorial et de la proximité de nos élus.

Tout d'abord, je souhaite souligner l'exemplarité de l'élaboration de ce CLS qui fait suite à l'étude sur l'offre de santé conduite par le Pays, et qui avait mis en avant les problématiques du territoire en matière de démographie médicale. En effet, les élus, professionnels de santé, acteurs et partenaires du territoire se sont réunis en de nombreuses occasions afin de construire un plan d'actions multithématique adapté au territoire.

Je souhaite également souligner l'ambition de ce CLS puisque ce n'est pas moins de 18 actions de terrain sur 3 axes stratégiques qui sont définies par ce plan pour les 85 000 habitants des 148 communes du Pays, et dont l'enjeu est de favoriser une démarche locale et concertée, d'encourager le décloisonnement entre les champs de la santé et du médico-social et de créer ainsi une dynamique positive grâce à la mobilisation de tous les acteurs au bénéfice des usagers du territoire et des professionnels de santé.

Par ailleurs, en tant que signataire, nous nous sommes engagés à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé qui caractérisent le milieu rural local en facilitant l'accès des personnes aux soins, aux services et à la prévention, et en participant à l'amélioration des contextes sociaux et environnementaux qui influent sur l'état de la population.

Ainsi, l'accès aux soins constitue un axe fort du CLS comme de la politique stratégique de la MSA FC qui agit par ailleurs sur des territoires démunis en matière d'offre de santé en participant au développement de Maisons de Santé Pluridisciplinaires pour faire face aux problématiques liées à la désertification médicale.

Dans le cadre de ce CLS, la MSA par le biais de l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires Franche-Comté/Bourgogne, s'est engagée de manière encore plus prononcée avec le financement d'un poste de chargé de mission durant près de deux années, pour le pilotage de l'axe stratégique n°2 « Améliorer l'offre de soins et favoriser son accès », dont le management fut réalisé en étroite collaboration avec les porteurs du CLS et les professionnels de santé, en vue de créer des conditions de travail attractives pour les professionnels de santé et ainsi améliorer l'offre de soins sur le territoire.

D'autres actions de prévention menées par l'ANPAA, le REPPPO, le CDIFF...respectivement sur la prévention des addictions, de l'obésité infantile, des violences, méritent d'être soulignées et font état de la diversité et de la nature partenariale de ce CLS, gages de réussite.

Enfin, et c'est avec une très grande satisfaction du travail accompli durant ces trois dernières années que la MSA FC est fière d'avoir participé à ce CLS dont le bilan augure la poursuite et la pérennisation de la dynamique engagée sur le territoire des Vosges Saônoises en matière de santé.

Lucrèce Boiteux
Présidente
MSA Franche-Comté



Introduction

Depuis 2009 le Pays des Vosges Saônoises s'est engagé dans une démarche territoriale de santé afin de faciliter l'accès aux soins et améliorer les contextes sociaux et environnementaux impactant la santé de la population.

Les actions proposées dans le cadre du Contrat Local de Santé 2012-2015, sont à destination de tous les habitants du Pays des Vosges Saônoises, avec une attention particulière pour les publics jeunes (problématiques d'obésité, d'addictions...) les populations des zones rurales (accès aux soins, public isolé et vieillissant...) et enfin les professionnels de santé.

Cette démarche est aujourd'hui renforcée puisqu'elle s'inscrit dans la réflexion du CLS 2016-2019.

Ainsi, la diffusion du bilan « Contrat Local de Santé 2012-2015 » offre au Pays des Vosges Saônoises l'opportunité de communiquer et de valoriser les actions et les partenariats mis en œuvre au cours des 3 dernières années.



••• Axe transversal

Fiche action 1

Favoriser le décloisonnement entre les acteurs de la santé

Enjeu de l'action :

De nombreux dispositifs innovants existent dans notre secteur et sont peu ou insuffisamment utilisés. Il s'agit de les explorer et d'en informer les professionnels du territoire. Une meilleure information sur les dispositifs existants viendra ainsi faciliter le quotidien de la population et son parcours de soins

Descriptif de l'action :

Utilisation des médias locaux et des moyens de communication des collectivités (lettres d'information, site internet) pour informer la population des dispositifs existants et sur l'évolution du Contrat Local de Santé

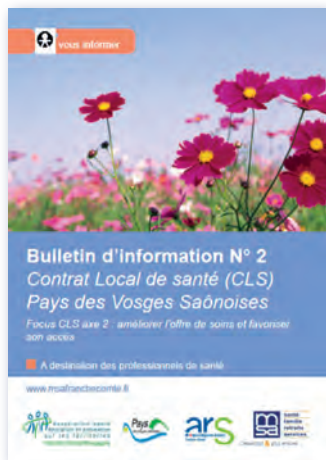
Organisation de temps de rencontres, d'information et de sensibilisation entre professionnels du médico-social, de l'ambulatoire et élus du Pays

Actions réalisées :

- Information des professionnels de santé et des acteurs locaux via les bulletins d'information CLS axe 2 « Améliorer l'offre de soins et favoriser son accès », envoyés par courrier et édités en septembre 2014, mai 2015 et 1^{er} trimestre 2016
- Comptes rendus des actions et manifestations grand public (Octobre Rose, Educ'Tour, Rencontres interprofessionnelles) envoyés aux professionnels et acteurs locaux qui ont participé aux différentes actions
- L'ensemble des documents est mis en ligne sur le site de l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires de Franche-Comté / Bourgogne (ASEPT FC/B) (www.asept.org)

Perspectives :

- Informer les acteurs et les partenaires locaux sur la dynamique impulsée sur le territoire
- Promouvoir l'ensemble des actions du Contrat Local de Santé auprès des partenaires
- Le 2nd Contrat Local de Santé portera la notion de « parcours » de santé ou de vie qui favorise le décloisonnement des acteurs de santé pour une approche globale des pathologies et des populations et ainsi soutenir le décloisonnement entre les acteurs de santé





OPÉRATEURS

CSAPA : Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
ANPAA 70 : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
REPIT 70 : Réseau de Professionnels Intervenant en Toxicomanie
Le Pays des Vosges Saônoises

Axe 1 – Fiche action 2

Accompagner les élus et les professionnels de santé du territoire sur la problématique des addictions

Enjeux de l'action :

- Informer les élus, les professionnels de santé et les adultes relais sur les problématiques des addictions
- Favoriser les liens avec les acteurs qui existent sur le territoire afin de définir des actions de prévention, d'accompagnement et de soins dans le domaine des addictions

Description de l'action :

L'action intervient sur trois volets

La prévention

- Sensibiliser et former aux addictions des personnes identifiées dans la commune ou communauté de communes afin que ces dernières soient un relais pour les experts locaux
- Présenter le dispositif de consultations jeunes consommateurs aux acteurs de prévention
- Développer l'orientation des jeunes consommateurs vers ce dispositif de prévention spécifique
- Créer un document récapitulant l'ensemble des lieux et acteurs ressources sur la thématique des addictions sur le territoire

La gestion de crise

- Réaliser des réunions rassemblant les élus pour leur apporter connaissances et outils afin de mieux prendre en compte les problèmes d'addictions

Les soins

- Réaliser des formations à destination des professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, ...)
- Améliorer le partenariat des professionnels de santé avec le CSAPA



Fiche action 2 (suite)

Actions réalisées :

- Création d'un guide pratique par l'ANPAA Franche-Comté en partenariat avec l'ARS, le Pays des Vosges Saônoises, le Centre de Gestion et le Réseau d'Addictologie de la Haute-Saône
- Juin 2015 : Une conférence débat est proposée à l'ensemble des communes et communautés de communes du Pays des Vosges Saônoises et des élus de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Une enquête sur les besoins liés à la problématique des addictions a été menée auprès de chaque commune
- 3^{ème} rencontre interprofessionnelle « Les addictions chez les jeunes » animée par le REPIT 70 et l'ANPAA

Perspectives :

- Poursuivre la prévention auprès du public et des acteurs locaux (action sur le tabac, les nouveaux traitements en addictologie...)
- L'action nécessite d'être repensée à partir des résultats du questionnaire proposé aux communes et des besoins identifiés par les acteurs locaux (Information, formation, accompagnement des publics...)



3^{ème} rencontre interprofessionnelle 16 novembre 2015 à Villersexel



Axe 1 – Fiche action 3

Favoriser l'expression des adolescents « Paroles en tête »

Enjeux de l'action :

- Mener une action continue de prévention des conduites à risque à l'adolescence, en créant des temps et des espaces de paroles, dans les lieux de vie des jeunes
- Rencontrer les adolescents hors du dispositif scolaire classique, en élargissant l'action dans les maisons de quartier si possible

Description de l'action :

L'exposition « Paroles en tête » s'installe dans un collège ou dans une structure d'animation. L'objectif est de créer un temps d'échange attractif avec les adolescents sur les questions de santé et de citoyenneté. L'action s'adresse aux classes de 4^{ème} et 3^{ème}, l'atelier se déroule en groupe sur un créneau de 2h et il s'appuie sur 3 outils :

- 21 panneaux qui abordent 7 thématiques (la justice, la violence, la tolérance, la relation au corps et à soi, la famille, les conduites à risques et l'avenir)
- 75 fiches illustrées suscitant le débat qui présentent des scènes de la vie concrètes et quotidiennes
- 1 livre « Que dit la loi »

L'animation est assurée par une conseillère conjugale et familiale et par un juriste du CIDFF



Fiche action 3 (suite)

Actions réalisées :

En 2013

- 13 établissements rencontrés
- 1 réunion d'information organisée le 19 novembre à Lure pour présenter l'action

De novembre 2013 à décembre 2014

- 7 interventions dans les collèges de Luxeuil-les-Bains, Vauvillers, Faucogney-et-la-Mer, Saint-Loup-sur-Semouse, Champagny, Fougerolles et Lure, soit 584 jeunes rencontrés
- 19 acteurs professionnels formés à l'outil

En 2015

- Interventions dans les collèges des Luxeuil-les-Bains, Melisey, Villersexel et la Maison Familiale et Rurale de Fougerolles, soit 336 jeunes rencontrés
- Les évaluations auprès des jeunes ont montré que l'action était instructive, elle a favorisé les temps d'échanges avec des intervenants à l'écoute. L'implication de l'équipe dans les établissements scolaires a facilité ces temps d'échanges

Perspectives :

- Poursuivre l'action sur l'ensemble du territoire du Pays des Vosges Saônoises
- Mobiliser de nouveaux partenaires



Axe 1 – Fiche action 4

Améliorer la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants dès l'âge de 6 ans : CROKIBOUGE

Enjeu de l'action :

- Prévenir et réduire le surpoids et l'obésité chez les jeunes haut-saônois

Description de l'action :

Cette action de prévention s'adresse à tous les enfants avec un objectif de santé générale sans cibler particulièrement les enfants en surpoids (cf objectifs Programme National Nutrition Santé PNNS). Le RePPOP-FC, à l'aide d'un outil de prévention, doit aborder avec les jeunes enfants des thématiques telles que les fruits et légumes, les boissons, le goût....



Une diététicienne formée et en lien avec le RePPOP-FC mène cette action de prévention avec les professeurs des écoles pendant une année scolaire, dans les classes de CP. Les professeurs des écoles formés pourront poursuivre l'action sur les années suivantes

Actions réalisées :

Octobre 2013 – mai 2014

- 6 ateliers ont été proposés aux enfants dans 12 classes de CP en secteur de plus forte prévalence du surpoids
- 2 ateliers ont été proposés aux parents
- 237 enfants ont été touchés
- 10 écoles ont été concernées sur Lure (écoles Jules Ferry, Pologne/2 classes), Luxeuil (écoles Bois de la Dame, Richet, Stade et Mont Valot), Saint Loup (école du Centre, Chanois, Mont Pautet) et Vauvillers
 - Atelier 1 - Rythme de vie
 - Atelier 2 - Développer le goût
 - Atelier 3 - Activité physique
 - Atelier 4 - Boire de l'eau
 - Atelier 5 - Fruits et légumes
 - Atelier 6 - Faim et envie

Perspectives :

- Pérennisation du programme en CP
- Poursuite du projet en classe de CE1 en partenariat avec le soutien de la DRAFF
- Prolongement en région, sur le Territoire de Belfort et projet en réflexion sur le Doubs, en partenariat avec la Mutualité Française FC
- Proposer l'action sur le temps périscolaire, avec en amont un travail auprès des communautés de communes



Axe 1 - Fiche action 5

Favoriser la mise en place d'un atelier Tremplin : « Pass'Sport Forme »

Enjeu de l'action :

- Favoriser la mise en place d'un atelier tremplin « Pass'Sport Forme »
- Améliorer la préparation physique et psychologique de l'enfant en surpoids afin de faciliter son retour sur les terrains de sport

Description de l'action :

Les séances d'activités sportives adaptées sont assurées par des enseignants en activité physique adaptée (APA) ou enseignants d'EPS formés à la prise en charge d'enfants et d'adolescents obèses

Afin d'assurer des séances adaptées et un suivi personnalisé de chaque jeune, le groupe est constitué de maximum 12 jeunes, d'une même tranche d'âge plus ou moins 2 ans

Actions réalisées :

Ateliers à Luxeuil, animés par le centre socio culturel :



2013

- 1 séance par semaine tout au long de l'année scolaire
- 8 élèves par séance en moyenne
- 32 séances proposées



Atelier sportif Luxeuil-les-Bains

Fiche action 5 (suite)

2014

- 7 collégiens inscrits de 11 à 15 ans
- 25 séances de janvier à décembre
- les sports abordés : sports collectifs - badminton / tennis de table - étirement/ stretching/ parcours de motricité / marche à pied

2015

Les jeunes sont majoritairement issus de familles rencontrant des difficultés financières, sociales.

Les plus grandes difficultés résident dans :

- l'approche avec les enfants et leurs parents, sur un sujet qui reste difficile à aborder et appréhender
- la démarche d'inscription, le fait de venir la première fois et de revenir (peur du jugement, du regard de l'autre...)
- les mauvaises habitudes prises et qui perdurent entre les séances de sport. Cela nécessite de mettre en place un travail plus global

Ateliers à Lure, proposés par la ville et animés par « les Dauphins Lurons » :

2015

- 1 séance par semaine le jeudi midi en piscine
- Atelier proposé aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Jacquard
- Action mise en œuvre en octobre 2015, 10 enfants par atelier

Perspectives :

- Conforter les ateliers existants
- Sur Lure : projet de développer l'action dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE) et ouverture de l'action sur les collèges et lycées du secteur
- Développer de nouveaux partenariats sur le reste du territoire

Axe 2

Améliorer l'offre de soins et favoriser son accès

Rappel des objectifs du Contrat Local de Santé

Afin de conforter l'offre de soins de premier recours et de développer la qualité des soins, l'axe 2 intervient sur deux volets :

- **Favoriser la santé des personnes isolées** sur le territoire : les actions « examens techniques spécialisés », « dépistages organisés », « rencontres interprofessionnelles » sont des projets qui ont pour objectif de faciliter les conditions d'exercice au quotidien et de conduire ainsi à l'amélioration de la qualité des soins
- **Soutenir les professionnels de santé** sur le territoire : il s'agit d'enrayer la baisse démographique - départs non remplacés vers le salariat ou la retraite - par un accompagnement et un soutien des professionnels en activité. Service de remplacement, allègement des contraintes administratives, rompre l'isolement... Ces initiatives permettront de maintenir l'activité existante sur tout le territoire et de rendre plus attractif le Pays pour les jeunes professionnels de santé en formation. Solidarité professionnelle et qualité pédagogique des stages, qualité des rapports humains et de l'environnement, accueil positif des institutions - Pays et ARS - constituent des atouts décisifs pour « redonner le goût et l'envie » de choisir d'effectuer des stages sur le Pays

L'axe 2 en 2 objectifs et 5 actions

Favoriser la santé des personnes isolées sur le territoire

Objectif 2.1 : Réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de prévention, de dépistages organisés et de traitement des patients atteints de cancers

Objectif 4.1 : Permettre le soutien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées dès lors que leur situation personnelle le permet

Soutenir les professionnels de santé existants et futurs

Objectif 3.1 : Améliorer l'organisation des soins de premier recours en développant les regroupements et les coopérations entre les professionnels de santé

- Diffuser l'information sur les dispositifs de dépistage et de prise en charge précoce des maladies chroniques et des cancers
- Favoriser l'accès des patients aux examens techniques spécialisés
- Informer et coordonner les acteurs intervenant auprès des personnes dépendantes et isolées
- Faciliter l'intervention des professionnels de santé sur certaines parties du territoire via un système de géo-localisation
- Soutenir et coordonner les professionnels de santé sur le territoire et favoriser leur accueil



OPÉRATEURS

ASEPT Franche-Comté/Bourgogne

Pays des Vosges Saônoises

ADECA FC : Association pour le Dépistage des Cancers en Franche-Comté

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Mutualité Française

ARS

Axe 2 – Fiche action 6

Diffuser l'information sur les dispositifs de dépistage et de prise en charge précoce des maladies chroniques et des cancers

Enjeu de l'action :

- Améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins, en particulier pour les personnes isolées géographiquement et socialement

Description de l'action :

- Co-construire un message partagé sur les dispositifs mis en place, avec comme population cible les personnes les plus isolées

Actions réalisées :

Mars Bleu 2014 : 130 personnes touchées

- Stand d'information sur le marché de Lure
- Animation « Colon géant » au quartier du Mortard

Mars Bleu 2015 : 180 personnes touchées

- Stand d'information Leclerc de Lure
- Stand d'information et animation « La chasse aux polypes » à Vauvillers
- Ciné-débat à l'Espace Molière de Luxeuil-les-Bains



Mars Bleu - 6 juin 2015 à Vauvillers

Fiche action 6 (suite)

Octobre Rose 2014 : 460 personnes touchées et 7 acteurs locaux mobilisés

- Stand d'information lors de la distribution alimentaire à la Croix Rouge Française et lors de la braderie commerciale à Lure
- Animation « Tricothons » à la Résidence Henri Courtois
- Animation menée par les sages-femmes auprès du public de l'association AAMI 70 et du réseau « Femmes Relais »
- Conférence à l'Université Ouverte de Lure sur la thématique « Le cancer au féminin »
- Animation sportive menée par l'association Sport Nature Santé EPGV



Octobre Rose 2015

- Stand d'information et exposition « La Guerre des Tétons »
- Animations auprès du public cible dans les locaux de la Croix Rouge Française et au Point d'accueil « le Bocal » à Lure, à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Loup-sur-Semouse
- Journée « La vie en Rose » dans les locaux de la Croix Rouge : Exposition vente, animations sportives, information sur le dépistage organisé et exposition « La Guerre des Tétons »
- Opération « Baguettes Roses » : Distribution de sachets à pain sur lesquels était inscrit un message de prévention, dans les boulangeries des zones identifiées comme peu participatives aux campagnes de dépistage (Vauvillers, Lure et son secteur)



Le « Fare », à Lure 3 novembre 2015

Perspectives :

- Les actions de groupes et la journée de mobilisation seront à nouveau proposées dans les structures partenaires en 2016
- De nouveaux secteurs, actions et partenariats sont en cours de construction pour l'année 2016
- Développer les thématiques de prévention régionales (tabac, radon, soleil...)



Axe 2 – Fiche action 7

Favoriser l'accès des patients aux examens techniques spécialisés

Enjeu de l'action :

- Améliorer le suivi et la qualité des soins et prévenir les complications pour les malades (diabète, broncho-pneumopathie chronique obstructive BPCO, etc..) de notre secteur

Description de l'action :

Mise à disposition des professionnels du secteur (médecins généralistes) de matériels pour réaliser les examens techniques

- Test de dépistages et EFR (Explorations fonctionnelles respiratoires) de suivi de l'efficacité du traitement pour la BPCO
- Mise à disposition d'appareils ECG (Electrocardiogramme) pour les hypertendus et diabétiques (recommandation d'un examen au moins par an)
- Dépistage auditif auprès des personnes âgées et accompagnement à l'acquisition d'un équipement

Actions réalisées :

- 21 juillet 2015 : Réunion de formation des professionnels de santé de la zone test : CC Haute-Comté, CCP Luxeuil, CC 1000 étangs, CC Vallée de l'ognon
- Achat du matériel automne 2015 par le Pôle Santé Nord haute-Saône
- 26 janvier 2016 : 2^{nde} réunion de formation des professionnels de santé

Perspective :

- Formation de l'ensemble des médecins généralistes du secteur du Pays des Vosges Saônoises



Présentation du matériel « Examens Techniques » - 26 janvier 2016, Mairie de Luxeuil-les-Bains



Axe 2 - Fiche action 8

Informers les acteurs locaux de l'offre existante en faveur du maintien à domicile des personnes dépendantes et isolées

Enjeu de l'action :

- Permettre une meilleure réactivité dans la connaissance et l'activation des dispositifs existants afin d'améliorer le soutien à domicile des personnes âgées isolées

Description de l'action :

L'objectif de l'action est de viser une meilleure connaissance réciproque des dispositifs existants par les acteurs et les partenaires :

- Établir une typologie des situations les plus courantes rencontrées ou recensées en mairie et par les professionnels de santé
- Préciser les premiers niveaux de réponses à apporter (mutualisation)
- Proposer des améliorations à mettre en place en cas de non-réponses (demande des élus)

Actions réalisées :

- Convention entre l'ASEPT FC/B et le Pays des Vosges Saônoises pour proposer et encadrer un stage de 4 mois sur cette action
- 2 réunions du comité de pilotage pour l'accompagnement de l'action
- Des entretiens individuels avec les prestataires de services, les prestataires en charge de l'accompagnement global et les structures d'aides aux aidants
- À partir des résultats, création des documents de communication à destination de 3 publics : élus, professionnels de santé, familles et aidants

Perspective :

- Envisager une réflexion sur la thématique du Bien Vieillir dans le prochain Contrat Local de Santé en partenariat avec les acteurs locaux





Axe 2 – Fiche action 9

Faciliter l'intervention des professionnels de santé sur certaines parties du territoire via un système de géo-localisation

Enjeu de l'action :

- Effectuer un relevé des coordonnées GPS des habitations qui sera communiqué lors de l'appel à un professionnel de santé. Il s'agit de permettre un accès plus facile et donc plus rapide des professionnels de santé au domicile des patients

Description de l'action :

Des problèmes de signalétique sur le territoire ont été constatés, en particulier sur le secteur du plateau des 1000 étangs (pas de nom de rue, pas d'indications routières, habitat dispersé...) ce qui rend l'intervention des professionnels de santé pour les visites à domicile voire pour des urgences, longue et difficile

- Pour y remédier, il est envisagé de mettre en place un dispositif de géolocalisation et faire en sorte que ces coordonnées soient transmises automatiquement lors de l'appel au professionnel de santé
- Le Contrat Local de Santé permettrait de faciliter la mise en place d'un groupe de travail sur cette thématique, associant les élus, qui sont déjà sensibilisés à ce sujet

Action réalisée :

- Les entretiens avec les professionnels de santé n'ont pas permis de faire remonter ce besoin comme étant prioritaire
- L'action sera retravaillée en 2016

Perspectives :

- S'assurer que cette problématique est toujours d'actualité sur le territoire du Pays des Vosges Saônoises et vérifier la réalité du besoin
- Prendre connaissance des expériences existantes et s'inspirer de ces actions pour les adapter au territoire
- Mobiliser un groupe de travail pour imaginer et construire l'outil puis pour définir l'utilisation possible sur le terrain



Axe 2 - Fiche action 10

Soutenir et coordonner les professionnels de santé sur le territoire et favoriser leur accueil

Enjeu de l'action :

- Accompagner et soutenir les professionnels afin de créer des conditions de vie et d'exercice favorables pour les professionnels en place et favoriser l'accueil de nouveaux professionnels
- L'enjeu de cette fiche action rejoint l'expérimentation « Pays Santé » mise en place en Dordogne et en Ardennes par la MSA et Groupama. Sur ces deux territoires, un conseil « Pays de Santé » a été constitué avec différents acteurs locaux et a pour rôle de répondre aux attentes des professionnels de santé du secteur. Dans cette expérimentation Pays Santé, une « Conseillère Pays de Santé » a été mise à disposition des professionnels de santé, afin de gérer et d'organiser des services (administratifs, logistiques, techniques, etc.) pour eux, de détecter les besoins émergents et de proposer de nouveaux services favorisant un travail collaboratif local
- En l'adaptant au territoire des Vosges Saônoises, un chargé de mission d'accompagnement et de soutien pourrait être recruté à titre expérimental et tenir ce rôle de soutien

Description de l'action :

Soutenir les professionnels de santé existants :

- Diagnostic des besoins et des attentes des professionnels de santé du secteur
- Favoriser les échanges par mail et téléphone entre eux
- Informer les professionnels de santé sur les dispositifs et appuis existants du territoire
- Soutien sur les formalités administratives, comme les déclarations obligatoires, les signalements ou les Événements indésirables graves (EIG)
- Organisation d'épisodes de répit avec maintien de l'accès aux soins : il s'agit de permettre aux professionnels les plus isolés de participer aux formations, de bénéficier de repos, de se faire soigner, etc...

Favoriser l'accueil de stagiaires, futurs professionnels de santé :

- Favoriser l'accueil de jeunes professionnels de santé en formation, médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes et pharmaciens
- Offrir aux stagiaires une dynamique pédagogique positive
- Développer une action en faveur du logement de stagiaires

Actions réalisées :

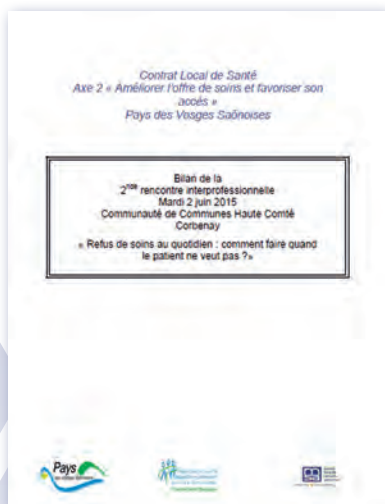
- Janvier 2014 : Une chargée de mission ASEPT a été recrutée pour 16 mois, le financement est assuré par la CCMSA
- Mai 2015 la mission est prolongée de 8 mois. Le co-financement est assuré par le Pays des Vosges Saônoises

Fiche action 10 (suite)

Soutenir les professionnels de santé existants :

1) Phase de diagnostic mars – août 2014 :

- 32 entretiens avec les Médecins généralistes du territoire
- 15 entretiens avec des professionnels de santé
- 100 entretiens téléphoniques



Compte rendu des rencontres interprofessionnelles disponible sur le site de l'asepta.org

2) Favoriser les échanges entre les professionnels de santé et les acteurs locaux décembre 2014 – juin et novembre 2015 :

- Organiser des temps d'échanges entre les professionnels de santé et les acteurs ressources du territoire : « Rencontres interprofessionnelles »
- 3 thématiques (Le parcours de santé de la personne âgée, le refus de soins au quotidien et les addictions chez les jeunes), 3 territoires (Lure, Corbenay et Villersexel)
- 4 acteurs locaux impliqués dans la construction et l'animation des rencontres : l'ARESPA, la CoMET et le REPIT 70/ANPAA

3) Mettre en place une centrale d'achats :

- Proposer, organiser et accompagner les professionnels de santé dans leurs achats de matériel
- Contact avec la représentante des Sages Femmes sur le secteur du PVS

Favoriser l'accueil de stagiaires, futurs professionnels de santé novembre 2014 décembre 2015 :

1) Réflexion sur l'attractivité du territoire

- Mobiliser les communautés de communes sur le volet « accueil des stagiaires santé »
- Les 7 communautés de communes et le comité de vigilance se sont investis et ont participé aux réunions de travail proposées pour la création du livret d'accueil et pour l'action « Educ'Tour : journée de découverte du Pays des Vosges Saônoises »

Fiche action 10 (suite)



Planning de l'EDUC'Tour 2015

2) L'EDUC'Tour « Journée découverte du Pays des Vosges Saônoises » :

L'objectif de la journée consiste à faire découvrir le territoire aux étudiants inscrits à la formation « Apprendre à travailler ensemble » proposée par l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Éducation Thérapeutique)

- Action pilote sur le secteur de la Franche-Comté
- Proposer des rencontres et des temps d'échanges avec les professionnels de santé et les acteurs locaux
- La journée organisée le 20 mars 2015 a permis d'accueillir 27 étudiants et leurs accompagnateurs, tout en mobilisant des professionnels de santé et des acteurs locaux. 5 sites ont ainsi accueilli le public au cours de la journée

3) Le livret d'accueil

- Création de l'outil au cours de l'année 2015, groupes de travail, puis convention avec un graphiste pour la création du document
- Proposer un outil de communication qui présente le PVS et apporte les informations nécessaires aux étudiants et aux professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur le secteur
- Aller à la rencontre des étudiants pour leur proposer des lieux de stages et des opportunités d'installations sur le secteur

4) Rencontres des étudiants en santé

- Le forum proposé en décembre 2015 par le CRGE permet de rencontrer les étudiants et d'échanger avec eux sur leur vision du travail en partenariat

5) Mobilisation des maîtres de stage

- Accompagnement d'un groupe de médecin généraliste en vue de leur formation en 2014. Formation non finalisée



Fiche action 10 (suite)

Accompagnement des communautés de communes et des professionnels dans la construction de leur projet de santé

- Proposer, en fonction des besoins et des demandes, un soutien logistique et un accompagnement dans la construction des projets de santé

Perspectives :

- Mobiliser les professionnels de santé pour l'accueil des stagiaires
- Travailler avec les communautés de communes pour proposer un accueil aux étudiants et aux professionnels de santé effectuant des remplacements
- Travailler avec les centres de formation pour aller à la rencontre des étudiants
- Accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation
- Poursuivre la dynamique initiée avec les acteurs de la santé



*l'Educ'Tour 2015 : journée découverte du Pays des Vosges Saônoises, la Chapelle de Ronchamp
20 mars 2015*



Axe 3 – Fiche action 11

Sensibiliser les professionnels de santé au dépistage et à la déclaration du saturnisme infantile d'origine hydrique

Enjeux de l'action :

- Améliorer le dépistage précoce du saturnisme infantile
- Améliorer la prise en charge des enfants concernés
- Supprimer les expositions à risque
- Mieux connaître la situation dans le pays des Vosges Saônoises

Description de l'action :

Le saturnisme infantile est une maladie à déclaration obligatoire depuis 1999 mais les signalements à l'ARS par les professionnels de santé demeurent très ponctuels. Ainsi, les enquêtes environnementales nécessaires à l'identification de l'exposition des enfants atteints ne sont pas menées

Pour cela, il s'avère important de :

- Sensibiliser les professionnels de santé (médecins, infirmières, pharmaciens et biologistes) du pays au diagnostic et à la déclaration de saturnisme infantile
- Faire connaître les suites données par l'ARS aux déclarations (enquêtes environnementales)

Action réalisée :

L'action a été suspendue dans l'attente de la parution du nouveau décret concernant les seuils de déclaration au plomb

Perspectives :

- Pour 2015-2016 : Sensibilisation des professionnels de santé, par le biais de lettre d'information reprenant les procédures de déclaration et le nouveau seuil
- Action d'information auprès des professionnels de santé en fonction des demandes identifiées par le terrain



Axe 3 – Fiche action 12

Améliorer la qualité de l'eau distribuée en limitant les risques de dissolution de métaux

Enjeux de l'action :

- Connaître l'état des lieux des branchements publics en plomb
- Favoriser la mise en place d'une intercommunalité adaptée au traitement de l'eau par reminéralisation

Description de l'action :

Les eaux du secteur vosgien sont naturellement agressives, ce qui leur confère un potentiel de dissolution des métaux des canalisations élevé, notamment pour le plomb

Les collectivités doivent identifier au mieux la nature des réseaux publics et programmer le renouvellement des branchements en plomb

Une enquête sera conduite auprès des collectivités pour compléter les données existantes (ONEMA, DDT) concernant le renouvellement du parc de branchements en plomb

Actions réalisées :

- Automne 2013 : enquête réalisée par l'ASCOMADE auprès des communes et syndicats des eaux. Retour des questionnaires dans 94 % des cas après relance téléphonique
- Juin à septembre 2014 : 5 réunions d'informations à l'attention des élus organisées sur Melisey, Luxeuil-les-Bains, Vauvillers, Lure et Villersexel
- 54 collectivités différentes représentées par 69 personnes
- Les élus ont été sensibilisés à la problématique de l'eau agressive et à son traitement
- Quelques réflexions sur des projets de stations de traitement de l'eau sont en cours
- Une question de la pertinence économique de ces investissements demeure



Perspectives :

- Action de communication globale sur la thématique environnement, informer les publics et mettre en avant les outils de communication créés par l'ARS



OPÉRATEURS

IREPS Antenne 70 (Public)

ASCOMADE (élus)

ARS - UTSE 70

Plaquette IREPS

Axe 3 – Fiche action 13

Sensibiliser les élus et le grand public sur les risques liés à la consommation d'une eau agressive

Enjeux de l'action :

- Améliorer l'information des élus sur leur responsabilité
- Faire connaître les enjeux sanitaires liés à l'agressivité de l'eau au grand public
- Adapter les comportements individuels

Description de l'action :

Si les collectivités doivent procéder au repérage et au renouvellement des canalisations publiques et traiter l'eau pour qu'elle ne soit plus agressive au robinet de l'utilisateur, les particuliers eux peuvent, avec des gestes simples au quotidien, limiter l'exposition hydrique aux métaux : connaissance des réseaux intérieurs, purges avant utilisation etc...



Actions réalisées :

Réalisation de 2 supports de communication

- Guide « Attention eau douce agressive » pour les élus : rappel de la réglementation, le traitement de l'eau, les aides techniques et financières... (cf action 12)
- Guide « L'eau du robinet » à destination du grand public. Cet outil est proposé par l'Ireps FC - Antenne 70
- Pour créer ce document de communication l'Ireps a rencontré l'ARS pour évoquer avec eux la commande exacte et fournir les messages « techniques »
- Des messages de prévention ont été extraits des documents existants et retravaillés puis validés par l'ARS

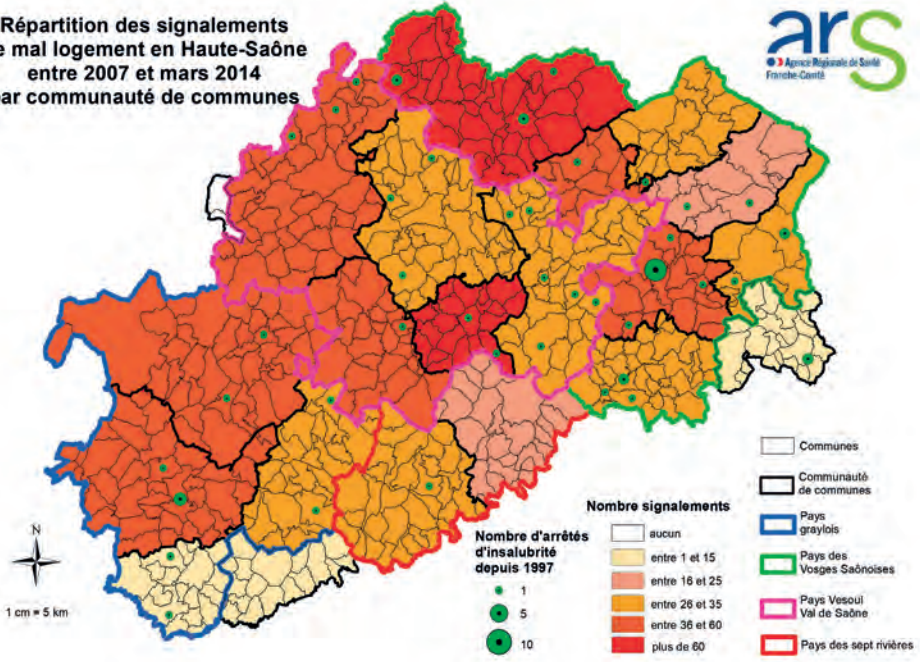
Perspectives :

- Diffuser la plaquette réalisée par l'Ireps FC - Antenne 70 aux communautés de communes et aux professionnels de santé (Médecins généralistes, sages-femmes, pharmaciens et laboratoire d'analyse)
- Action de communication globale sur la thématique environnement, informer les publics et mettre en avant les outils de communication créés par l'ARS

Axe 3 - Fiche action 14

Former un référent « habitat dégradé » au sein des communautés de communes du Pays, afin de mieux repérer les situations à risque et de répondre aux besoins des élus et des habitants

Répartition des signalements de mal logement en Haute-Saône entre 2007 et mars 2014 par communauté de communes



Enjeu de l'action :

- Améliorer localement le dispositif de signalement et de prise en charge des situations à risque (application du règlement sanitaire départemental notamment)

Description de l'action :

L'action consiste à solliciter les communautés de communes volontaires pour désigner un référent technique « habitat dégradé » sur lequel pourraient s'appuyer les Maires pour traiter les sujets liés à l'application du règlement sanitaire départemental en matière de logement

Fiche action 14 (suite)

Ce référent technique, formé par l'ARS sur les principaux éléments techniques et réglementaires, pourrait constituer un relais local important pour les différents services concernés

En lien avec le dispositif haut-saônois « ensemble contre le mal logement »

Actions réalisées :

- Pour prioriser l'action, réalisation d'un mémoire de stage « Approche territoriale de la prévention des risques en environnement intérieur » (cartographie des signalements par communauté de communes)
- Avril 2014 : Rencontre avec la communauté de communes de la Haute-Comté

Perspectives :

- Poursuivre les rencontres avec les communautés de communes
- Créer un réseau et mettre en place un référent local



Axe 3 – Fiche action 15

Favoriser le repérage des logements potentiellement indignes ou insalubres

Enjeux de l'action :

- Améliorer localement le dispositif de repérage des logements potentiellement indignes ou insalubres
- Aider les professionnels de santé intervenant à domicile dès lors qu'ils ont repéré une situation de mal logement avec risque sanitaire associé

Description de l'action :

Assurer une information sur le dispositif « ensemble contre le mal-logement » et sur les acteurs qui peuvent être sollicités en fonction de la problématique rencontrée, à l'attention des professionnels de santé intervenant au domicile des patients, principalement les médecins et infirmiers libéraux et les services de soins à domicile. Des réunions locales de présentation devraient être organisées et des supports méthodologiques simples diffusés

Actions réalisées :

- Réunion de travail organisée avec l'URPS infirmier en vue de construire cette action
- L'action n'a pas eu lieu dû à des contraintes d'organisations

Perspectives :

- 2015-2016, proposer une action avec l'URPS infirmiers
- Rapprocher l'action du Plan Climat Energie Territorial



Axe 3 – Fiche action 16

Favoriser les travaux de remédiation dans les écoles présentant un excès de radon

Enjeux de l'action :

- Favoriser l'émergence d'une opération pilote dans le pays
- Communiquer/sensibiliser les élus concernés sur la base de l'expérience pilote

Description de l'action :

Actuellement, dans le département de la Haute-Saône, il demeure 18 écoles maternelles et primaires avec des résultats de mesures non satisfaisants vis-à-vis de la présence de gaz radon. 12 de ces écoles se situent dans le Pays des Vosges Saônoises

L'action vise à sensibiliser ces 12 communes sur l'importance de mettre en œuvre les actions permettant de diminuer les taux de radon dans les écoles concernées



Actions réalisées :

- Invitation des maires concernés par la problématique à la réunion du 18 février 2013 (cf. fiche action 18)
- 2 novembre 2015 Réunion départementale à Vesoul, participation de 4 Maires du Pays

Le Pays des Vosges Saônoises compte 126 écoles. Sur ces 126 établissements :

- 44 écoles (dont 3 privées) sont en dessous du 1^{er} niveau d'action de 400 Bq/m³ (35 %)
- 7 écoles présentent des concentrations comprises entre 400 et 1000 Bq/m³ (6 %)
- 3 écoles dépassent le 2^{ème} niveau d'action de 1000 Bq/m³ (2 %)
- 1 école neuve attend les résultats de son 1^{er} dépistage (1 %)
- 71 écoles n'ont pas réalisé le dépistage obligatoire, ou n'ont pas transmis les résultats au Préfet (ARS), dont 1 école privée (56 %)

Perspectives :

- Continuer les actions de sensibilisation des élus pour que les dépistages soient réalisés et les travaux de remédiation engagés
- Action de communication globale sur la thématique environnement, informer les publics et mettre en avant les outils de communication créés par l'ARS



Axe 3 – Fiche action 17

Sensibiliser et informer le public sur les gestes à adopter pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des logements (radon en particulier)

Enjeux de l'action :

- Sensibiliser le grand public sur les risques sanitaires liés à la pollution de l'air intérieur (radon en particulier)
- Informer le public sur les gestes à adopter au quotidien pour améliorer la qualité de l'air du logement

Description de l'action :

Dans le cadre du plan régional santé-environnement 2, l'IREPS est chargé d'utiliser la mallette pédagogique et le guide financé par l'ARS sur l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Aussi une démarche d'information des familles et du grand public sera menée à l'échelle de la région

L'action consiste à :

- Organiser une ou plusieurs conférences ouvertes au public sur la qualité de l'air intérieur
- Mettre en place des relais d'information dans le pays (Mairies, CCAS, bibliothèques, écoles...)
- Engager des actions de communication sur la qualité de l'air dans les logements (ventilation, aération, choix des matériaux de décoration et d'ameublement, des produits de confort, ...) dans la presse locale et les bulletins municipaux et communautaires



Actions réalisées :

- Mai 2013 : Présentation des outils par l'IREPS 90 et la Mutualité française
- 1 session de présentation à la foire de Lure en octobre 2013
- Septembre à décembre 2015 : 4 sessions de sensibilisation auprès du grand public. Dans les structures de La Croix Rouge de Lure, Eliad Lure, le Centre Socio Culturel de Saint-Loup-sur-Semouse et le Point d'information « le Bocal » Lure
- Janvier 2016 : 1 session de formation auprès de professionnels du secteur (Centre socio-culturel et communauté de communes du Pays de Lure, relais d'assistante maternelle)

Perspectives :

- Mobiliser les acteurs locaux et proposer des formations auprès des professionnels et des actions de sensibilisation pour le grand public
- Travailler avec les communautés de communes pour proposer des animations dans le temps périscolaire
- Conforter le partenariat avec l'Ireps Franche-Comté



OPÉRATEURS

Pôle Energie Franche-Comté,

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

IRSN

Axe 3 – Fiche action 18

Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment

Enjeu de l'action :

- Sensibiliser les professionnels du bâtiment sur les risques sanitaires liés à la pollution de l'air intérieur (radon en particulier)

Description de l'action :

L'action consiste à sensibiliser le maximum de professionnels du bâtiment du Pays des Vosges Saônoises par des réunions locales de 2 heures maximum sur la qualité de l'air intérieur en général et les risques liés au radon en particulier

Action réalisée :

- Soirée organisée le 18/02/13 à Lure « École de la Pologne » où ont été effectués des travaux de remédiation). 515 invitations ont été adressées à : métiers du bâtiment, architectes, constructeurs de maisons individuelles, élus.
33 participants

Cette animation a donné lieu à une nouvelle action proposée, en 2014-2015 par l'IRSN : suivi des travaux de rénovation énergétique dans la prise en compte du radon

Perspective :

- Organiser des rencontres avec les acteurs porteurs de cette thématique pour établir les suites de cette action, la réalisation et les porteurs possibles

GLOSSAIRE

- AAMI 70** : Association Accompagnement Migration Intégration
- ADECA FC** : Association pour le dépistage des cancers en Franche-Comté
- AFDET** : Association Française pour le Développement de l'Éducation Thérapeutique
- ANPAA 70** : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- ARESPA** : Association du Réseau de Santé de Proximité et d'Appui
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- ASCOMADE** : Association de Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement
- ASEPT FC/B** : Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires de Franche-Comté / Bourgogne
- CAPEB** : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- CCMSA** : Caisse Centrale Mutualité Sociale Agricole
- CIDFF 70** : Centre d'Information pour le Droit des Femmes et de la Famille
- CLS** : Contrat Local de Santé
- CoMET** : Coordination Multipartenariale pour l'Éducation Thérapeutique
- CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CSAPA** : Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- DRAFF** : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- IREPS** : Instances Régionales d'Éducation et de Promotion de la Santé
- IRSN** : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
- MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- ONEMA** : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- PNNS** : Programme National Nutrition Santé
- RAM** : Relais Assistante Maternelle
- REPIT 70** : Réseau de Professionnels Intervenant en Toxicomanie
- RePPOP - Franche-Comté** : Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique

BILAN

Contrat Local de Santé (CLS)
du **Pays des Vosges Saônoises**
2012 - 2015

